

Délibérée : nouvelle revue sur la justice, les droits et les libertés.

UNE REVUE ANIMÉE PAR LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE, À PARAÎTRE EN JUIN 2017

lundi 22 mai 2017

DÉLIBÉRÉE

JUSTICE · DROITS · LIBERTÉS

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution prochaine du premier numéro de *Délibérée*, la nouvelle revue de réflexion critique sur la justice, le(s) droit(s) et les libertés animée par le Syndicat de la magistrature.

En croisant les regards (praticiens, savants, usagers, observateurs) pour embrasser à la fois la théorie et les pratiques, les discours et les institutions, *Délibérée* entend traiter ces sujets non comme des questions purement techniques, ni comme des objets de vaine polémique, mais en tant qu'enjeux de société, c'est-à-dire en donnant à voir l'importance démocratique des problèmes qu'ils soulèvent.

Coéditée par La Découverte, élaborée par un comité de rédaction autonome associant à parts égales des magistrats et des personnalités aux parcours variés (professeur de droit, sociologue, militant associatif, historien, magistrat administratif...), illustrée et ouverte à des contributions diverses, *Délibérée* s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la justice au sens large (magistrats, avocats, journalistes, fonctionnaires, universitaires, militants...).

Elle paraîtra trois fois par an (en février, juin et octobre). Chaque numéro comptera une centaine de pages.

Vous trouverez ci-joint le sommaire complet et les notices biographiques des auteurs du premier numéro - qui paraîtra le 12 juin -, ainsi qu'une présentation de l'ensemble de l'équipe de rédaction.

***Délibérée* est disponible sur abonnement (36 euros pour 3 numéros, il est aussi possible de souscrire un abonnement de soutien).** Chaque numéro peut également être acheté à l'unité (12 euros) sur la plateforme Cairn.info, sur le site du gestionnaire d'abonnement et sur commande dans n'importe quelle librairie.

Vous pouvez vous abonner dès maintenant à cette nouvelle publication dont l'ambition est de faire vivre le débat sur la justice. Pour cela, il vous suffit d'utiliser le bulletin d'abonnement ci-joint ou de cliquer sur ce lien en suivant les indications :

<http://abo.alternatives-economiques.fr/abonnements/deliberee>

Longue vie à cette nouvelle aventure éditoriale !



Voir en ligne : [Pour s'abonner en ligne](#)

Pour contacter la rédaction de Délibérée, vous pouvez lui écrire à revuedeliberee@gmail.com. La revue disposera par ailleurs prochainement d'un site internet. Nous vous tiendrons informés.